

Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 3 juin 2021, 14h00, via vidéoconférence ZOOM

Ouverture : allocution de bienvenue

Alain Pasquier, coprésident central de l'USDAM

Ordre du jour :

- 1. Désignation de deux scrutateurs**
- 2. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 11 novembre 2020**
- 3. Approbation des rapports d'activité**
- 4. Tenue des comptes de l'USDAM**
 - Commentaire sur les comptes annuels 2020 caisse centrale
 - Comptes annuels caisse centrale 2020
 - Comptes annuels caisse de décès 2020
 - Comptes annuels fonds de solidarité 2020
 - Rapport des vérificateurs 2020

- Tenue des comptes de la fondation USDAM (pour information)**
 - Comptes annuels 2020
 - Rapport des vérificateurs 2020

- 5. Rapport de la commission de gestion**
- 6. Décharge au comité central et au secrétaire central**
- 7. Budget 2021**
 - Commentaire sur le budget 2021 caisse centrale
 - Budget 2021 caisse centrale
- 8. Requêtes**
 - Demande du comité central de modification des statuts
 - Demande de la section de Genève
- 9. Divers**

Participants à l'Assemblée des délégués 2021

Délégués des sections

Bâle : Megan McBride, Mirjam Sahli
Berne : Michael Meinen
Genève : Jean-Marc Binet, Muriel Noble (présente jusqu'à 14h30), Nicolas Curti
Lucerne : Nikola Major, Heiner Reich
St-Gall : Armen Ghazaryan, Manuel Becker, Aline Spaltenstein
Vaud : François Dinkel, Daniel Spörri
Winterthour : Armon Stecher, Franziska van Ooyen
Zurich : Niklaus Kost, Michael Salm, Kaspar Zimmermann

Comité central :

Alain Pasquier (coprésident), David Schneebeli (coprésident), Luca Borioli, Daniel Schädeli, Matthias Walpen, Catherine Suter, Kaspar Zimmermann, Cristian Vasile

Secrétariat central :

Beat Santschi (secrétaire central), Jessica Frossard (secrétaire syndicale), Patricia Bühler (assistante secrétariat central), Daniel Lienhard (rédacteur RMS), Patrick Maday (interprète)

Invités :

Ines Hübner (CG), Davide Jäger (CG), Valentine Collet (initiatrice section FR), Hans-Peter Völkle (ancien PC)

Sont excusés pour cette séance :

Délégués des sections :

Hans Peter Achberger, Michel Veillon, Sophie Laville, Beda Mast, Dominic Ostertag, Sebastian Schindler

Secrétariat central :

Laurent Mettraux (rédacteur RMS)

Invités :

Bernhard Röthlisberger (CG), Irma Zemp (comptabilité USDAM)

Allocution de bienvenue

Alain Pasquier, coprésident central de l'USDAM

Alain Pasquier souhaite la bienvenue à tous les participants à l'AD de ce jour. En particulier à Hans Peter Völkle, ancien président central, ainsi qu'à Valentine Collet, co-initiatrice de la future section de Fribourg (conjointement avec la secrétaire syndicale, Jessica Frossard). Il remercie d'ores et déjà Fribourg et exprime sa grande joie concernant la prochaine section FR, qui devrait être fondée en août, ce qui représente un moment historique pour l'USDAM.

Le comité central a été occupé par la nouvelle CCT de l'Orchestre symphonique de Bâle et par le CCT de l'Orchestre de Chambre de Zurich, prête à être signée. Cette année également, la COVID aura été un sujet central. L'USDAM a toutefois pu compter sur un représentant très compétent au sein de la Taskforce en la personne de Beat Santschi, secrétaire central, et a pu disposer d'un instrument utile, le fonds d'aide d'urgence, avec lequel il a été possible de travailler. La nouvelle négociation du contrat radio avec SRF figurera parmi les points à traiter en marge. Il ne concerne pas l'USDAM directement, les droits étant du ressort de la SIG. Mais on surveillera le sujet. Alain Pasquier déclare l'AD 2021 ouverte.

Il prie les participants de respecter une minute de silence en hommage aux membres décédés. Le président coprésident central lit les noms des membres de l'USDAM décédés l'année passée.

1. Désignation de deux scrutateurs

L'AD se déroulant en ligne cette année, les scrutateurs doivent disposer d'un grand écran. Aline Spaltenstein et Matthias Walpen sont désignés à l'unanimité. Au vu du comptage des voix concernant le point 2 de l'ordre du jour, il est décidé de passer à un vote par chat pour plus de clarté.

2. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 11 novembre 2020

Le procès-verbal de l'Assemblée des délégués 2020 est approuvé. Le coprésident central remercie les personnes l'ayant établi.

3. Approbation des rapports d'activité

Rapport du comité central et du secrétariat central

Aucune remarque ni aucune question sur le rapport. Le rapport est approuvé.

Rapport sur la fondation USDAM pour la promotion et le soutien des musiciens professionnels

Aucune remarque ni aucune question sur le rapport. L'Assemblée prend acte du rapport.

Rapports d'activité des sections

Les rapports des sections sont approuvés les uns après les autres.

Rapport d'activité du vice-président de la FIM

Aucune question sur le rapport. Le rapport est approuvé.

4. Tenue des comptes de l'USDAM

Comptes annuels caisse centrale 2020

La documentation fournie contient un commentaire sur les comptes annuels 2020 qui explique les écarts importants par rapport au budget.

Question : comment explique-t-on l'augmentation du capital de 20 % ? L'augmentation des fonds propres dans le bilan correspond au bénéfice annuel du compte de résultat. Elle ne s'élève en fait qu'à 15 % environ.

Pas d'autres questions. Les comptes de la caisse centrale 2020 sont approuvés.

Comptes annuels caisse de décès 2020

Aucune question ni remarque. Les comptes 2020 sont approuvés.

Le comité central traitera à présent en priorité l'utilisation de l'argent de la caisse de décès. C'est également ce que suggère la commission de gestion (CG).

Comptes fonds de solidarité 2020

Aucune question ni remarque sur le fonds de solidarité. Les comptes 2020 sont approuvés.

Rapport des vérificateurs 2020

Aucune question ; l'Assemblée prend acte du rapport.

Tenue des comptes de la fondation USDAM (pour information)

Comptes annuels 2020 et rapport de révision 2020

Pas de questions sur la tenue des comptes de la fondation USDAM ; il est pris acte de la tenue des comptes de la fondation et du rapport de révision.

5. Rapport de la commission de gestion

Le coprésident remercie les membres de la commission de gestion, Ines Hübner, Bernhard Röthlisberger et Davide Jäger, pour leur important travail.

Ines Hübner souligne la coopération et la transparence du secrétariat central lors de l'examen de la gestion. Le nom, le sens et le but de la caisse de décès devraient être reconsidérés. Pas d'autres questions. Le rapport de la commission de gestion est approuvé à l'unanimité, avec des remerciements.

6. Décharge au comité central et au secrétaire central

Décharge est accordée à l'unanimité au comité central et au secrétaire central. Au nom du comité central et du secrétariat central, David Schneebeili, coprésident, remercie l'Assemblée de sa confiance.

7. Budget 2021

Un commentaire sur le budget 2021 a été fourni.

Pas de questions ni de remarques de la part de l'Assemblée sur le budget de la caisse centrale. Le budget 2021 est approuvé.

8. Requêtes

Demande du comité central de modification des statuts (nouveau supplément = en italique)

E) Le Comité central

Art. 31 Organisation

Le Comité central de l'USDAM est composé de la présidence (1 président ou 2 coprésidents) et de cinq à sept membres. Son quorum est atteint quand au moins la moitié de ses membres sont présents. S'il y a égalité des voix, le président tranche.

Les décisions peuvent être prises également par voie de circulaire. En concertation avec le président central ou les coprésidents centraux, le secrétariat se charge de la procédure de circulation. Il fixe pour les membres du comité central un délai approprié pour l'approbation ou le rejet des requêtes. Une décision est adoptée à la majorité des membres du comité central et si aucun membre de ce dernier n'exige une délibération en séance.

Décision : La requête est approuvée à l'unanimité.

Demande de la section de Genève

La section de Genève demande au comité central qu'il traite l'amélioration de la couverture sociale des intermittents.

Décision : La requête est approuvée à l'unanimité.

9. Divers

La section de Vaud pose des questions sur le concept du conseil juridique et comment il se déroule. Toutes les questions à ce sujet sont adressées au secrétaire central, qui conseille lui-même ou, si nécessaire, renvoie les demandeurs à nos avocats de confiance. Il existe un réseau en la matière.

La section de Vaud souligne la fonctionnalité de la nouvelle banque de données.

Alain Pasquier prend congé des participants et leur souhaite à tous une bonne fin de journée.

Fin de la vidéoconférence : 15h30

Pour le procès-verbal :

Beat Santschi
Secrétaire central

Patricia Bühler
Administration



Publication :

Le présent procès-verbal sera publié sur le site Internet de l'USDAM et peut également être consulté au secrétariat central. L'édition de septembre 2021 de la Revue Musicale Suisse signalera ces options.

Recours :

Un sixième de tous les membres peut faire opposition aux décisions de cette Assemblée ordinaire des délégués d'ici au 31 octobre 2021 (soit d'ici à la fin du mois suivant la publication) et demander une consultation à la base (art. 20 des statuts de l'USDAM du 15 juillet 1998 / révision du 3 avril 2007).